

Avis de Soutenance

Madame Amélie PUCHE

Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les femmes à la conquête de l'université (1870-1940) : les implications sociales et universitaires de la poursuite du cursus scolaire dans l'enseignement supérieur par les femmes sous la Troisième République

dirigés par Monsieur Jean-François CONDETTE

Soutenance prévue le **vendredi 23 octobre 2020** à 13h30

Lieu : Maison de la Recherche Université d'Artois 9 rue du Temple 62000 Arras

Salle : des Colloques - I.0.06

Composition du jury proposé

M. Jean-François CONDETTE	Université d'Artois	Directeur de thèse
Mme Marguerite FIGEAC-MONTHUS	Université de Bordeaux (INSPE Académie de Bordeaux)	Rapporteuse
M. Bruno POU CET	Université de Picardie Jules Verne	Rapporteur
M. Olivier CHOVAUX	Université d'Artois	Examinateur
Mme Catherine FILLON	Université de Lyon 3	Examinatrice
Mme Rebecca ROGERS	Université Paris-Descartes	Examinatrice

Résumé :

En 1866, Madeleine Brès est la première femme à être autorisée à s'inscrire dans une faculté française. Après elle, les étudiantes sont toujours plus nombreuses. Bien que la féminisation soit très variable en fonction des filières, les femmes représentent environ un tiers des inscrits en 1939. Les regards posés sur elles par les différentes composantes de la société sont très contrastés. Beaucoup se posent la question des aptitudes physiques, psychiques et intellectuelles de ces femmes et dénoncent un risque de perte de féminité. Il est vrai que les étudiantes jouissent d'une liberté rare pour l'époque. Elles vivent généralement hors du foyer familial, consacrent une grande partie de leur temps à l'étude, se lient d'amitié avec de nouvelles personnes - notamment des étudiants - et pratiquent un certain nombre de loisirs en commun avec eux. Cette transformation de leur mode de vie amène ces femmes à réfléchir sur leurs croyances religieuses ou politiques, et parfois à les remettre en cause. Dans leur grande majorité, les étudiantes restent fidèles au rôle traditionnel attendu d'elles, comme en atteste la forte tendance au mariage et à l'arrêt de toute activité professionnelle après cet événement. Toutefois, certaines exercent un emploi rémunéré et progressivement, les diplômées accèdent à un plus grand nombre de postes, en particulier dans les professions libérales et « intellectuelles », mais aussi à l'université, même si les postes les plus prestigieux leur restent difficile d'accès.